

Ainsi présentée, la motion eut un plein succès, et le président dut la ratifier. Une sorte d'affaissement parut envahir les conspirateurs au moment de leur séparation. « Je serais curieux de savoir ce qui a pu réellement vous pousser à faire cette proposition ? » dit l'un d'eux à Fernand. « Vous pouvez le savoir, répondit Fernand avec calme. Je désirais donner aux moines qui peuvent périr cette nuit une dernière chance de prier pour eux et pour les âmes du Purgatoire. C'est le moins que l'on permette à un criminel, que l'exécuteur croie en Marie, au Purgatoire, ou non. » L'interlocuteur regarda Fernand avec stupefaction : « Après tout, murmura-t-il, vous êtes encore pas mal dans les ténèbres, vous ! »

* * *

Une heure et demie après, une centaine de cloches résonnaient à travers la ville invitant les fidèles à réciter l'*Angelus* et le « *De profundis* » pour les âmes du Purgatoire. A peine les dernières vibrations de ces imposantes messagères avaient elles retenti que l'orage révolutionnaire éclata; en peu de temps le ciel fut empourpré de la lueur rougeâtre des flammes jaillissant de plusieurs endroits.

Une fois encore les membres de la « Liberté » appuyaient leurs revendications sur le meurtre, l'incendie, le pillage et la profanation des sanctuaires. Les cloches se remirent à sonner, mais cette fois, c'était le tocsin. Puis ce fut bientôt le fracas assourdissant de la cavalerie lancée au galop à travers les rues, le cliquetis des épées auquel les coups de feu faisaient un écho sinistre. Le combat des troupes contre l'insurrection dura plusieurs heures; mais quand les douze coups de minuit retentirent, plusieurs centaines de rebelles étaient enchaînés dans les cachots sous la garde des soldats. Déjà, des courriers galopèrent sur la route de la Granja où la reine régente résidait alors, avec mission d'obtenir l'ordre de proclamer la loi martiale et d'instruire le procès des principaux conjurés.

48 heures après, Fernand était condamné à mort. Si la sentence était confirmée, l'exécution devait avoir lieu au bout de trois jours. On permit à l'épouse de Fernand de visiter son mari, qui, regardé comme l'un des chefs de l'insurrection, avait une cellule à part. C'était une douce et pieuse créature ne vivant que pour Dieu et sa famille; elle n'avait jamais eu le moindre soupçon de la voie dangereuse où son mari s'était laissé entraîner. En le voyant enchaîné dans la prison, elle éclata en sanglots. Elle ne pouvait comprendre le

motif d
heureux
l'ami n
cations
naire et
doute il
voir ses
tions. E
Bien qu
pas moi
sa famil
séparer
supporte
pauvres
de peur

Détou
cellule, e
re, suppl
piré, prie
sante tout
O Seigneur
fondémer
sur elle et
pas cela t
Mettons-r
mille fois
ma confia
vous le se
ger, alors
toutes par
monastère
sans défer
Mais je l'a
j'accepte l
à vous aus
en sanglot
« Et mai
Je désire a